



**PERSONNES
CONCERNÉES**

OBJECTIF

PROGRAMME

Responsables de la sécurité, responsables de projets neufs, responsables de la maintenance, bureau d'étude, installateurs.

Analyse les directives économiques et sociales concernant les risques d'explosions de poussière et/ou de gaz en vue de pouvoir les appliquer de manière pragmatique dans un projet.

8h45: Accueil des participants et tour de table

- 1) La situation réglementaire.
- But des directives ATEX
- Les modifications suivants les arrêtés royaux du 21 avril 2016

- 2) La directive économique.
- Législation nationale
- Domaine d'application de la directive ATEX
- Assemblage
- Les assemblages comme produit unique
- Installation
- Exemples d'assemblage et d'installation
- Explosion et probabilité pour une explosion
- Définition d'une atmosphère explosive
- Les incidents d'une explosion de gaz et de poussière
- Groupes d'appareils
- Marquage CE
- La nouvelle directive économique

- 3) La directive sociale.
- Législation nationale
- But
- L'Atex social – annexe
- Documents relatifs à la protection contre les explosions
- Relation entre les deux directives ATEX

- 4) Zonage.
- Exécution d'un zonage
- Détermination du degré de zonage (La source d'émission donne lieu à un nuage gazeux ou poussiéreux).

- Détermination du degré de zonage (La source d'émission avec dépôts de poussières).
- Exemples de zonage
- Facteurs d'influences pour le zonage et exemples.
- La législation électrique et le danger d'explosion.
- Contenu du rapport de zonage
- Choix du matériel (machines et appareils)
- Classification des gaz inflammables en classes de température
- Documents - Plaque d'identification - Prescriptions d'installation pour le matériel électrique

- 5) Méthodes de protection.
- Matériel électrique: i : Sécurité intrinsèque - d : Enveloppe antidéflagrante - e : Sécurité augmentée - n : Sans étincelles - m : Encapsulation (Remplissage de résine) - o : Remplissage d'huile - p : Suppression interne - q : remplissage pulvérulent - s : Technique Spéciale
- Matériel non électrique:
- fr: Enveloppe à circulation limitée - d:enveloppe antidéflagrante - c:sécurité de construction- b: sans source d'inflammation- k:immersion dans un liquide

- 6) Marquage du matériel électrique et non électrique
- Marquage sur l'appareil (Suivant 94/9/CE)
- Marquage supplémentaire pour le matériel électrique (Suivant les normes EN)
- Données d'identification sur les certificats (Anciennes et nouvelles directives)
- Identification Certificat CE de type

16h30: Conclusions et questions-réponses.

**DÉROULEMENT
LIEU**

ANIMATEUR(S)

CONTACT

1 journée de 8h45 à 17h - Pauses et repas de midi compris - Parking compris
Hotel Charleroi Airport - Chaussée de Courcelles N°115 à 6041 Gosselies

Eric VAN VAERENBERGH, Ig – Directeur général ATENAS BELGIUM ASBL

Eric VAN VAERENBERGH - Tél: 0032 485 599 135 - Fax: 0032 68 49 52 52
Email: ja@atenas.be

BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVoyer

Je vous confirme mon inscription à la



par la présente commande
Référence: JAP-000-1

Tarif: 295,00 € HTVA

- session du
- 23/10/2017
 - 04/12/2017

Bulletin d'inscription à retourner 7 jours avant la session au plus tard.
Merci d'imprimer en autant d'exemplaires que de participants.
Possibilité d'inscription de groupe et/ou d'organiser des sessions personnalisées (pour/dans votre entreprise) en nous contactant.
Merci de nous adresser une commande à entête de société si l'adresse de facturation est différente.

Cacheet de l'établissement
Signature & date

L'inscription devient effective, soit dès la réception d'une commande officielle de votre service achat, soit dès la réception du paiement sur notre compte ATENAS: IBAN : BE16 0017 3603 5874
BIC : GEBABEBB
TVA BE 0560 807 577

Les risques d'explosions de poussières et de gaz et les directives ATEX

Nom :

Prénom :

Fonction :

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Numéro TVA :

Téléphone :

Fax :

Email :

Toute inscription non annulée au plus tard 48 heures avant le jour de la session sera soit non remboursée, soit facturée. Quand l'inscription devient effective, vous recevez une convocation avec plan d'accès par mail.

8h45 à 17h00 - Hotel Charleroi Airport - Chaussée de
Courcelles N°115 à 6041 Gosselies

SESSION(S)
23/10/2017 ou 04/12/2017

Eric VAN VAERENBERGH
Tél: 0032 485 599 135
Fax: 0032 68 49 52 52
Email: ja@atenas.be
www.atenas.be



**Les risques d'explosions de poussières
et de gaz et les directives ATEX**



A l'attention de Mr ERIC VAN VAERENBERGH
ATENAS BELGIUM
PLANCHE 22
B-7880 FLOBECQ - BELGIQUE